

**Solidaires**



Branche INRA

## Conseil d'Administration de l'INRA

21 octobre 2009

Notes de l' élu SUD

**Première réunion du nouveau mandat des élu-e-s du personnel, l'occasion d'une déclaration préalable pour notre syndicat.**

« SUD espère que durant ce nouveau mandat (représentants du personnel élus en juin pour 4 ans) les échanges au CA seront plus constructifs et plus en phase avec l'ensemble des sensibilités existantes sur les questions concernant l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, domaines de compétence de l'INRA.

**Notre établissement est, comme toute la recherche publique actuellement, déstabilisé par la politique gouvernementale de casse des EPST et de négation du travail d'équipe, base de toute l'activité de recherche. Ce processus est mené autoritairement. Pour mémoire, j'ai symboliquement démissionné de mon précédent mandat en mai dernier, à la suite du passage en force du décret instituant le conTorsium agronomique lors de la réunion du CA du 2 avril dernier.**

**En juillet, SUD s'est adressé aux 2 ministres de tutelle pour demander une ouverture de ce Conseil d'Administration, dans le prolongement des engagements pris lors du Grenelle de l'environnement... Le respect du droit des générations futures à disposer d'une planète vivable passe par l'écoute de tous les porteurs d'enjeux, pas seulement des seuls partenaires historiques. En ces temps de plus en plus incertains, il est de la responsabilité du CA de ne plus être la chambre d'enregistrement de décisions limitées à l'accompagnement d'un modèle de production agricole en fin de course, mais un vrai lieu d'échanges utiles à la recherche publique pour offrir des alternatives qui alimenteront l'espoir d'un monde plus durable. »**

### **La prime d'excellence scientifique... une PESTe !**

La Direction générale de l'INRA rame de plus en plus pour argumenter sur le bienfondé de l'application des réformes gouvernementales dans la recherche publique. Guy Riba (DG scientifique) en service commandé a été un piètre VRP pour la PESTe. Y croit-il ? « Dans le processus de récompense du mérite, cette nouvelle mesure est demandée par le gouvernement ». Madame Guillou a développé un argumentaire plus consistant mais sans grand résultat.

Nous avons repris le point de vue développé au CTP de rentrée : « C'est en pleine période estivale qu'est sortie la circulaire ministérielle concernant la mise en place et la gestion, dans les EPST, de la nouvelle prime d'excellence scientifique (PES). Nous nous réjouissons des initiatives de résistance en cours dans les universités et les EPST. Car nous sommes confrontés à un changement radical : **l'appât du gain est considéré comme LE moteur de l'activité de recherche.**

C'est, de plus, une étape avant la modulation des primes versées aux ingénieurs et techniciens, et la modulation de salaire prévue dans le nouveau contrat doctoral. C'est la fin de la dimension collective du travail de recherche ! **L'instauration de telles primes met en compétition les personnels et détruit les collectifs de travail.** Si l'on veut rendre les métiers de la recherche attractifs, c'est l'ensemble des carrières qui doit être revalorisé et tous les emplois précaires qu'il faut transformer en postes statutaires. Les instances d'évaluation auront à donner un avis pour l'attribution de ces primes, se cantonnant à une évaluation-sanction, loin de leur mission première d'accompagnement et de prospective de la recherche, déjà fortement compromise par la création de l'AERES et de l'ANR.

***L'autre objectif de cette prime est de pousser les chercheurs à faire de l'enseignement en lieu et place du recrutement d'enseignants chercheurs, ceci à peu de frais et avec d'autant moins de temps chercheurs ! Ce qui relativise la portée de l'assurance donnée par le ministère d'un maintien de l'emploi statutaire dans la recherche publique.***

*Dans tous les EPST où nous sommes représentés, SUD refuse cette « PESTe » et tout mécanisme d'individualisation des rémunérations et d'intéressement. Nous avons appelé les chercheurs à ne pas tomber dans ce panneau grossier et à continuer à se battre non pas entre eux pour une poignée de "bonus" mais ensemble avec leurs collègues ingénieurs, techniciens et administratifs pour des avancées collectives dignes.*

*Nous avons demandé aux élus des différentes instances scientifiques de refuser de dévoyer le rôle de ces instances en en faisant des auxiliaires de management des directions d'EPST. La multiplication des motions de refus, venant de tous les EPST, illustre bien que le personnel de la recherche résiste ! »*

A l'interrogation sur le financement de cette PESTe, le représentant du ministère de la recherche a précisé qu'il y avait une enveloppe budgétaire spécifique en 2009 et 2010. Selon lui, ce dispositif existe depuis 20 ans à l'université, avec la prime d'encadrement doctoral (4000 €/an) qui concernait 30% des Enseignants Chercheurs (EC). Ce à quoi les élus ont répondu qu'il n'y a pas d'analogie possible, le métier étant différent et l'enseignement étant un travail plus individuel.

Certains administrateurs extérieurs réticents n'acceptent de voter la PESTe qu'à la condition que la DG prenne en compte les propositions majoritaires au Conseil Scientifique National (acte de candidature obligatoire, mesures spécifiques pour les équipes des bénéficiaires, critères d'attribution explicités, accompagnement des chercheurs en fin de prime dans la gestion de leur perte d'un revenu exceptionnel).

**La direction a accepté toutes les propositions formulées par Conseil Scientifique** dont celle qui permettra de soigner la petite déprime à la fin de la grosse prime !

Les élu-es du personnel demandent que les termes de la motion votée par le Comité Technique Paritaire INRA du 9 octobre 2009 (les représentants de l'administration ne prenant pas part au vote - NPPV) soit soumis au vote du CA :

*« Le Conseil d'Administration de l'INRA rappelle que la recherche est une activité d'équipe et de collaborations entre chercheurs, ingénieurs et techniciens. Un système qui exacerberait la compétition et l'individualisme au détriment des collectifs ne pourrait être que destructeur pour la communauté scientifique et l'INRA. **La mise en place d'une prime d'excellence scientifique ne saurait en aucun cas être considérée comme une solution alternative à l'impératif de revalorisation des carrières et rémunérations de l'ensemble des personnels (chercheurs et ITA) des établissements publics de recherche.** Par ailleurs, la sélection potentielle des bénéficiaires de la prime d'excellence scientifique par les Commissions Scientifiques Spécialisées change la nature de leur rôle. En conséquence, le Conseil d'Administration se prononce contre la mise en place d'une prime d'excellence scientifique à l'INRA. »*

**La présidente du CA refuse de soumettre cette motion au vote du CA.**

En conclusion, le malaise de certains administrateurs extérieurs s'est confirmé par un refus de participer au vote sollicité, qui porte uniquement sur la procédure de mise en œuvre.

C'est quasiment inédit dans cette « chambre d'enregistrement » !, ce qui donne : 16 POUR sur 27 membres, 7 CONTRE (les élu-es INRA et les représentants CFDT et CGT des salariés du secteur), 3 NPPV (FNSEA), l'UFC (pour les consommateurs) étant absente.

### **3° bilan d'étape de la mise en œuvre du contrat d'objectifs**

L'INRA est évalué par les ministères sur la mise en œuvre de 10 objectifs appréciés par 35 indicateurs. En 2008, 34% du financement vient de l'ANR, premier guichet devant l'Union européenne.

Les indicateurs poussent à une dérive qui s'accélère du qualitatif vers le tout quantitatif : ainsi, exemple démonstratif, dans la catégorie « nombre de citation INRA dans la presse écrite », du bonus (France Agricole, La Recherche, Le Monde,...) au malus (Canard Enchaîné), toutes les citations s'additionnent ! Du chiffre, du chiffre, toujours plus de chiffre...

### **Fusion des centres d'Avignon et Sophia Antipolis**

L'un des arguments forts de la direction est celui de la politique régionale : un seul interlocuteur pour la région PACA. Avignon compte 550 permanents, pour 185 à Sophia Antipolis. 250 km séparent les 2 sites.

La présidente a expliqué que dans les régions où l'INRA a plusieurs centres le mouvement est à la fusion en un centre unique. L'an dernier, c'était Nantes et Angers. Avignon – Antibes, en préparation depuis au moins 7 ans ! Puis viendra la fusion de Tours et Orléans.

SUD a interrogé la DG sur sa volonté de s'arc-bouter sur la date du 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour officialiser cette fusion, alors que **les retours des instances et des personnels montrent que le projet n'est en l'état pas mûr.**

La fusion a été votée avec 7 votes contre (les mêmes que sur le vote PESte)

### **Politique immobilière**

« Patrimoine » est un instrument de politique scientifique de l'INRA et la stratégie immobilière est désormais déclinée dans le cadre de la politique interne en matière de développement durable.

L'INRA est dans le top 10 du patrimoine public français avec 12 471 hectares utilisés dont 33% en propriété, 1 131 000 m<sup>2</sup> bâtis pour 2 225 bâtiments.

L'objectif est de réduire de 10% les surfaces bâties pour revenir à 1 million de m<sup>2</sup> avec budget démolition. Les décisions de cession et d'acquisition de bâtiments sont prises par la présidente et le CA.

SUD a questionné sur le projet du campus de Saclay pour savoir s'il relève bien d'une politique de développement durable alors que l'INRA inaugure encore des bâtiments neufs à Grignon à 30 km de là ? Où est la sobriété énergétique dans ce montage ?

### **Tour d'horizon des Z'actualités de l'INRA**

- « Plateau de Saclay » : fondation de coopération scientifique, une convention d'association a été signée en juillet. A venir, une réorganisation du dispositif parisien INRA autour de 4 sites (siège-Paris, Versailles, Jouy et Saclay), le plan est programmée sur 7-8 années...

- 1<sup>er</sup> évaluation de l'INRA dans sa globalité en temps qu'institution par une commission internationale de l'AERES lors de 3 jours d'entretien du 15 au 17 septembre, les membres du CA étaient invités à la rencontrer lors d'un déjeuner : les élus SUD et CGT ont décliné l'invitation. Un rapport d'autoévaluation réalisé par la DG a été transmis à la commission d'évaluation, présidée par Rudy RADDINGE, président du Conseil Scientifique des organisations de recherche agronomique (Wageningen UR). La Direction est en attente du rapport d'évaluation de ladite commission.

- Audit de la Cour des comptes : la direction attend également (en toute sérénité précise-t-elle !) son rapport.

### **Remarque post-réunion à propos du vote "Colmar"**

En début de séance, la DG a fait voter une motion d'actualité sur l'affaire des vignes de Colmar, en protestation au saccage de l'essai transgénique par un opposant isolé (vote sur lequel elle était assurée d'avoir l'unanimité), mais pas pour souligner son impair sur l'autorisation de cet essai (déclarée nulle par le tribunal la même semaine). Ce qui fait désordre alors même qu'on fait l'apologie de « l'excellence scientifique » !